



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

**Etudiants étrangers hors-Schengen :
FO ESR refuse le chantage au télé-enseignement
Accueil de tous les étudiants acceptés dans les Universités !**

Dans sa campagne pour généraliser l'enseignement à distance, le Ministère utilise la situation des étudiants étrangers pour forcer la main aux équipes enseignantes.

Il serait impossible d'accueillir des étudiants étrangers à la rentrée ? Mensonge !

Alors que, fort heureusement, l'épidémie marque pour l'instant le pas, le Ministère annonce de façon péremptoire que la rentrée ne pourra pas se faire dans des conditions normales, et que le gouvernement ne pourra pas autoriser les étudiants venant de pays hors de la zone Schengen à entrer sur le territoire. Cela soulève beaucoup d'interrogations :

- le Ministère aurait-il des outils de prédiction dont ne dispose pas le reste du gouvernement pour être tellement sûr de ce scénario et pour ne pas conditionner ses mesures à l'évolution de l'épidémie ?
- saurait-il notamment que, alors que ce sont justement des pays de la zone Schengen qui ont été le plus durement frappés, le virus ne toucherait alors plus que les pays qui sont hors de cette zone ?
- quand bien même ce serait le cas, le gouvernement a annoncé la mise en place de « quatorzaines » pour les ressortissants français revenant de pays hors-Schengen : qu'est-ce qui interdit la mise en place de tels mécanismes pour les étudiants acceptés dans les Universités du territoire ?

La réponse à ces questions est à chercher dans le programme du Ministère, qui, en ce moment, se concentre en deux mots : « l'université distancielle ». Des frais de locaux diminués drastiquement, la possibilité de délivrer des enseignements et des diplômes directement à l'étranger (donc sans toutes les aides sociales auxquelles ont droit les étudiants sur le territoire français), la possibilité d'utiliser un seul enseignant pour des quantités énormes d'étudiants (au moins pour les cours magistraux) : on devine aisément l'échelle des économies que cela représenterait.

FO ESR refuse le chantage du Ministère pour imposer le télé-enseignement

De nombreuses formations ne dépassent les seuils d'ouverture imposés par les Universités que grâce aux étudiants étrangers. Dans toutes nos formations, nous accueillons des étudiants étrangers, qui souhaiteront cet été rentrer dans leurs familles, et que l'on va placer devant le choix inhumain d'aller les voir et de mettre leurs études en danger, ou de passer l'été en France, sans aide, et, vue la situation économique, probablement sans emploi donc sans ressources.

FO ESR refuse ce double chantage fait à tous les responsables de formation et à tous les enseignants : chantage à l'ouverture de nos formations, chantage à la situation de nos étudiants.

FO ESR refuse que l'enseignement à distance soit imposé aux collègues. Comme l'ont plus que démontré les tentatives faites pendant le confinement :

- l'enseignement à distance est un surcroît de travail considérable
- l'enseignement à distance ne permet pas de garantir l'égalité de nos étudiants, ni d'assurer un enseignement dans des conditions correctes pour les enseignants

FO ESR revendique :

- **la mise en place de tous les dispositifs nécessaires pour permettre aux étudiants hors-Schengen de rejoindre leurs établissements à la rentrée**
- **la garantie de l'ouverture de toutes les formations**
- **le respect de la liberté pédagogique de chaque collègue dans son choix de mettre en place ou pas un enseignement à distance ainsi que dans sa manière de le faire, et donc la fin du « chantage aux étudiants étrangers » mené par le Ministère et la CPU**

Montreuil, le 27 mai 2020